



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 16/03/2012 à 14H**

Les membres de l'ARC LANGUEDOC, Association des Responsables de Copropriété en Languedoc, se sont réunis en assemblée générale le 16/03/2012 à 14H00 à la Maison Pour Tous Voltaire, 3 square Jean Monnet 34070 MONTPELLIER, sur convocation régulière du Président en exercice, M. Jean DAVID, transmise le 20/02/2012 par e-mail et par voie postale pour les adhérents ne disposant pas de courrier électronique.

Il est constaté, à l'examen de la feuille de présence dûment émarginée par chaque membre ou mandataire en entrant en séance, que 73 membres représentant 73 voix sont présents et représentés.

Adhérents présents : 23 ADHERENTS - VOIR FEUILLE DE PRESENCE

Adhérents représentés : 50 ADHERENTS - VOIR FEUILLE DE PRESENCE

Invité : M. Flavien BONNETTE en sa qualité de salarié Directeur et avec voix consultative.

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- Approbation des statuts modifiés

Il est procédé à l'élection du bureau de l'assemblée.

**1. ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE :**

M. Jean DAVID se présente en qualité de président de séance.

POUR : l'unanimité des présents et représentés

CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

M. Jean DAVID est élu président de séance à l'unanimité des présents et représentés.

**2. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Pascal SZYMANEK se présente en qualité de secrétaire de séance.

POUR : l'unanimité des présents et représentés

CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

M. Pascal SZYMANEK est élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents et représentés.

3. **APPROBATION DES STATUTS MODIFIES :**

L'assemblée générale adopte les statuts modifiés selon le projet diffusé avec la convocation.

Les suggestions suivantes sont faites :

- il aurait été possible de prévoir le renouvellement du Conseil d'Administration par tiers tous les ans

POUR : l'unanimité des présents et représentés

CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés. Les nouveaux statuts entrent en vigueur immédiatement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15H.

La feuille de présence est alors émarginée par les membres du bureau.

Le Président,  
M. Jean DAVID

Le Secrétaire,  
M. Pascal SZYMANEK

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Siren N° 529 855 868  
Rattachée à l'UNARC - Membre Permanent de la Commission Nationale de la Copropriété  
**Siège social et adresse de correspondance : Le France Bat F - 33 allée de l'Attique - 34000 MONTPELLIER**  
**Tel : 04 99 53 87 33 - Portable : 06 11 61 09 77 - Fax : 09 72 23 21 92 - E-mail : [contact@arclanguedoc.fr](mailto:contact@arclanguedoc.fr)**  
**Sites Internet : <http://www.unarc.asso.fr> & <http://www.arclanguedoc.fr>**